

**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2025**  
**DELIBERATION N°2025-37**

Le 24 juin 2025 à 18h, le Conseil Municipal de la Commune de Bouillargues, convoqué le 18 juin 2025, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de M. Maurice GAILLARD, Maire.

**PRESENTS (15) :** M. GAILLARD, M. SEGUELA, M. DUPUIS, Mme GARNIER, M. BERTHUOT, Mme MALLET, Mme CAZALET, Mme MARCHAND, M. FOSSEY, Mme MAURIN, M. ALDEBERT, M. de GOURCY, Mme HERITIER, M. BELIN, Mme CHAHABIAN.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION (11) :** Mme TRONC à M. BERTHUOT, M. CARDIN à M. SEGUELA, Mme SANTANACH à Mme HERITIER, Mme ETEVE à Mme CAZALET, M. MEYRUEIS à M. BELIN, Mme BATTE à M. FOSSEY, Mme CHAPUS à M. DUPUIS, M. YANG à Mme GARNIER, Mme LEGENDRE à Mme MALLET, M. JOUBERT à M. de GOURCY, Mme FERRAND à M. GAILLARD.

**ABSENT (1) :** M. MALLET.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme GARNIER.

**FOURRIERE AUTOMOBILE : ATTRIBUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1411-1 et suivants,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles les articles L3121-1 et L3122-1,

Vu le Code de la Route, et particulièrement les articles L.325-1 à L.325-13 et R.325-1 à R.325.52,

Vu le décret n°72-823 du 6 septembre 1972 fixant les conditions de remise au service des Domaines des véhicules non retirés de fourrière par leurs propriétaires,

Vu l'arrêté du 20 février 2024 modifiant l'arrêté du 14 novembre 2001 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles,

Vu la délibération du 25 février 2025 approuvant le principe d'exploitation de la fourrière automobile par Délégation de Service Public (DSP) et les prestations devant être assurées par le délégataire,

Vu la procédure de consultation des entreprises,

Vu le projet de convention de DSP pour la concession de service pour la gestion d'une fourrière véhicules,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Vu la validation de l'unique candidature par la commission DSP du 19 juin 2025,

Entendu l'exposé du rapporteur, Dominique BERTHUOT, Adjoint au Maire délégué à la sécurité,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DECIDE A L'UNANIMITE**

- de choisir l'offre de la SARL LEBRASINVERT-SENEBIER pour la DSP de fourrière automobile,
- de dire que la convention débutera le 1<sup>er</sup> juillet 2025 pour une durée de 3 ans,
- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la convention de délégation et tout document se rapportant à la présente délibération.

Pour extrait conforme  
Le Maire,  
Maurice GAILLARD



Certifié exécutoire par M. le Maire, compte tenu de :

La réception en Préfecture le : 25/05/25

L'affichage du : 25/05/25

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois, à compter de présente publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE BOUILLARGUES (30)  
Utilisateur : LECOINTE Véronique

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2537DEL
Objet :	<b>Fourrière automobile, attribution de la délégation de service public</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-06-25 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.2 - Délégation de service public
Identifiant unique :	030-213000474-20250625-2537DEL-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à mairie.bouillargues@wanadoo.fr

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 030-213000474-20250625-2537DEL-DE-1-1_0.xml	text/xml	884 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 2537DEL.pdf Nom métier : 99_DE-030-213000474-20250625-2537DEL-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	264 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 juin 2025 à 14h37min23s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 juin 2025 à 14h37min24s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 juin 2025 à 14h37min25s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 juin 2025 à 14h37min31s	Reçu par le MI le 2025-06-25